



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

COVID-19 – L'AREQ fait un don de 2 000 \$ aux Petits Frères afin d'aider à briser l'isolement des personnes âgées confinées

Québec, le 30 mars 2020 – Dans un geste de solidarité, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) a tenu à soutenir l'organisme des [Petits Frères](#) qui déploie des efforts incommensurables dans cette période de crise due à la pandémie COVID-19. Ainsi, l'AREQ a choisi de faire un don de 2 000 \$ à cet organisme dont la mission est de contrer l'isolement des personnes âgées.

« Plus que jamais, les personnes âgées sont susceptibles de souffrir d'isolement. Les mesures de confinement actuelles, qui sont nécessaires en raison du risque pour leur santé et celle des autres, apportent toutefois un défi de taille. Il ne faut pas les abandonner, car cela peut aussi avoir des répercussions néfastes sur leur santé mentale et physique », affirme Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Vous pouvez aussi aider

L'AREQ fait appel à la solidarité afin de ne pas oublier leurs proches âgés. Un simple appel peut faire toute la différence dans une journée. Rappelons aussi qu'il existe actuellement une chaîne téléphonique, organisée par les Petits Frères, afin de s'assurer que les âgés sont en sécurité, qu'ils ne manquent de rien et surtout, pour prendre le temps de leur parler, de les rassurer et d'égayer leur journée. Toute personne peut [faire un don](#) et chaque dollar peut faire la différence et leur permettre de continuer à être présents auprès des plus vulnérables.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 59 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Samuel Labrecque, conseiller en communications
Cell. : 418 802-1357 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org